

BAC ST2S (Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales)

Pour qui ?

- Cette série s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines, le travail sanitaire et social.
- **Qualités souhaitées** : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.
- La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales... constituent les **enseignements dominants** de cette série.

Quels enseignements ?

- Développer une culture médico-sociale
- Connaissance des publics en difficulté, des structures sanitaires et sociales
- Amener l'élève à se questionner, engager une réflexion et une analyse à partir de faits de société
- Comprendre l'organisation générale de l'être humain (fonction de nutrition, transmission de la vie....)

Quelle organisation ?

Enseignement commun	volume horaire en classe de première et terminale
Français	3h en première
Philosophie	2h en Terminale
Histoire Géographie	1h30
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A	4h dont 1 heure en ETLV
Education sportive et physique	2h
Mathématique	3h

Enseignements spécialités	Horaires 1ère	Horaires Terminale
Physique-chimie pour la santé	3h	-
Biologie et physiopathologie humaine	5h	-
Chimie Biologie et physiopathologie humaine	-	8h (3h en chimie et 8h en biologie)
ST2S	7h	8h
Total	15h	16h

Epreuves terminales :

- Philosophie : coefficient 4
- Sciences Technologique sanitaires et sociales : coefficient 16
- Chimie, Biologie et Physiopathologie humaine : coefficient 16
- Grand oral ST2S : coefficient 14

Poursuite d'étude :

- DUT carrières sociales, Diététiques et analyses biomédicales
- DE (Diplôme d'Etat) Infirmier, Assistant de service social, Educateur spécialisé...
- BTS diététique, imagerie médicale et analyse biomédicale
- BTS métiers de l'esthétique de la cosmétique et de la parfumerie
- Universités (Licence, Master...)

Cette filière ne permet pas l'accès à des métiers relatifs à la médecine (sage femme, médecin, Kiné ou pharmacien)